



Formation des IDE aux mesures transitoires

BO – F3001

Durée

3 jours (21 h)

Dates

avril et novembre 2022

Publics

Infirmier(e)s Diplômé(s) d'Etat (IDE) secteur public et privé

*12 personnes minimum /
20 maximum*

Locaux adaptés au PSH
Accessibilité à la formation selon les cas

Tarif

Employeur – OPCO :
750€/personne

Auto financement :
600€/personne

Modalités d'accès

Inscriptions auprès du secrétariat Cellule Vie de l'étudiant

Lieu

Prérequis

Exercer en bloc opératoire et avoir obtenu une attestation provisoire d'exercer les actes exclusifs du b) du 1° de l'article R4311-11-1 du CSP par la DEETS

Objectifs

En lien avec le Décret n° 2015-74 du 27 janvier 2015 relatif aux actes infirmiers relevant de la compétence exclusive des infirmier(e)s de bloc opératoire Diplômé(e)s d'Etat :

Présenter le contenu et l'organisation de la formation aux Infirmier(e)s Diplômé(e)s d'Etat exerçant au bloc opératoire ;

Dispenser aux Infirmier(e)s Diplômé(e)s d'Etat exerçant au bloc opératoire la formation relatif aux conditions de réalisation des actes et activités professionnels suivants :

- aide à l'exposition,
- aide à l'hémostase,
- et aide à l'aspiration

Obtenir l'attestation de formation aux actes et activités du b) du 1° de l'article R4311-11-1 du code de la santé publique.

Contenu

Cadre juridique de l'exercice des actes du b) du 1° de l'article R4311-11-1 du code de la santé publique

Définitions, principes et techniques des trois actes :

- exposition, aspiration et hémostase

Risques liés à l'exercice des actes b) du 1° de l'article R4311-11-1 du code de la santé publique :

- Gestions des risques / checklist / matériovigilance, risques patients et professionnels, risques liés aux différentes techniques d'exposition, au regard de la discipline chirurgicale et de la voie d'abord, risques liés à l'irrigation, à l'aspiration, risques liés aux différentes techniques d'hémostase, risques liés à la mise en œuvre de processus de physiothérapie (électrocoagulation monopolaire et bipolaire, ultrasons, lasers),
- Risque infectieux au bloc opératoire en lien avec l'exercice des actes b) du 1° de l'article R4311-11-1 du code de la santé publique :
 - Particularité du bloc opératoire, Asepsie progressive (gestion des flux patient/ personnels et matériel)
 - Précautions standard et complémentaires dévolues à l'équipe chirurgicale


Indicateurs de résultats 2021 :

Taux de satisfaction : 87%


Taux de validation : 100%

Nb de stagiaires : 23

CHU de La Réunion – IES – IRIBODE

 Site de Saint-Pierre
BP 350 – 97448 Saint-Pierre Cedex

Contact et inscription

 0262 35 99 82
 seve@ies-reunion.fr



Formation des IDE aux mesures transitoires

BO – F3001

Durée

3 jours (21 h)

Dates

avril et novembre 2022

Publics

Infirmier(e)s Diplômé(s) d'Etat (IDE) secteur public et privé

12 personnes minimum / 20 maximum

Locaux adaptés au PSH
Accessibilité à la formation selon les cas

Tarif

Employeur – OPCO :
750€/personne

Auto financement :
600€/personne

Modalités d'accès

Inscriptions auprès du secrétariat Cellule Vie de l'étudiant

Lieu

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques interactifs

Modalités d'évaluation

Présence conditionnant la validation
Recueil de satisfaction des stagiaires


Présentation du formateur

- Juriste - Hygiéniste
- IBODE - Cadre IBODE



Indicateurs de résultats 2021 :

Taux de satisfaction : 87%
Taux de validation : 100%
Nb de stagiaires : 23

CHU de La Réunion – IES – IRIBODE

 Site de Saint-Pierre
BP 350 – 97448 Saint-Pierre Cedex

Contact et inscription

 0262 35 99 82
 seve@ies-reunion.fr